

Compétitivité : un problème de compétences face à la numérisation ?

La compétitivité des entreprises françaises est freinée par le temps nécessaire à la mutation numérique et la pénurie de compétences, selon une enquête remise mercredi au gouvernement par CCI France dans le cadre des travaux du "Pacte productif 2025".

Temps de lecture : minute

25 septembre 2019

Sur près de 900 entreprises ayant partagé leur vision des chantiers à engager en répondant à un questionnaire ou en participant à des débats organisés par les chambres de commerce et d'industrie, 31% "*déclarent n'être ni acteurs ni parties prenantes du numérique*".

"Il y a les filières d'excellence, mais il faut faire attention à ne pas laisser tomber les autres industries qui représentent encore beaucoup d'emplois dans les territoires", a déclaré à l'AFP le président de CCI France, Pierre Goguet.

Les industriels en particulier se plaignent beaucoup de la difficulté à recruter et de "*l'inadéquation entre l'offre et les besoins en compétences*", d'après le document de synthèse remis au gouvernement. Les entrepreneurs se plaignent de "*formations décorrélées des besoins du marché*" qui font que parfois les métiers encore demandés aujourd'hui sont délaissés trop tôt au profit de ceux appelés à se développer demain.

"On n'a pas assez de Bac+2 ayant un BTS ou un DUT, qui sont souvent

beaucoup plus opérationnels que les jeunes ingénieurs et peuvent ensuite évoluer dans l'entreprise", d'après M. Goguet.

Les patrons interrogés par CCI France demandent aussi une "baisse de la fiscalité de production" ainsi qu'une levée plus rapide des inscriptions auprès de l'Etat, de la Sécurité sociale ou de la Banque de France pour les entreprises ayant connu des difficultés de paiement, une fois celles-ci résolues.

Concernant la création de nouveaux sites industriels, les difficultés viennent parfois des élus locaux qui préfèrent les voir chez le voisin parce qu'ils redoutent les nuisances sur l'environnement, explique encore M. Goguet.

Lundi, le Premier ministre Edouard Philippe a fait cinq propositions pour aider à la réalisation de projets industriels en France, dont le lancement au plus tard en 2022 d'une plateforme numérique permettant aux industriels et à l'administration de suivre l'avancement des procédures.